



## Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement

AVIS est par les présentes donné qu'une **séance extraordinaire** du conseil d'arrondissement est convoquée par la mairesse de l'arrondissement, Mme Sue Montgomery, pour être tenue au 5160, boulevard Décarie, bureau 600, salle Côte-des-Neiges, Montréal, le mercredi **20 juin 2018 à 10 h**, et qu'il y sera pris en considération les sujets énumérés à l'ordre du jour ci-joint :

### ORDRE DU JOUR

#### 10 – Sujets d'ouverture

##### 10.01 Ouverture

CA Direction des services administratifs et du greffe

Ouverture de la séance.

##### 10.02 Ordre du jour

CA Direction des services administratifs et du greffe

Adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 20 juin 2018 du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce.

##### 10.03 Commentaires

CA Direction des services administratifs et du greffe

Période de commentaires de la mairesse et des conseillers.

##### 10.04 Questions

CA Direction des services administratifs et du greffe

Période de questions du public.

**10.05** Questions

CA Direction des services administratifs et du greffe

Période de questions des membres du conseil.

## **40 – Réglementation**

**40.01** Ordonnance - Domaine public

CA Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social – 1187772032

Autoriser l'occupation du domaine public selon le site et l'horaire prévus pour chaque événement identifié au tableau intitulé « Liste des événements publics pour le conseil d'arrondissement du 20 juin 2018 » joint au sommaire décisionnel, et édicter les ordonnances autorisant, le cas échéant, le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur, la vente d'articles promotionnels, la vente d'aliments et de boissons alcoolisées ou non, la consommation de boissons alcoolisées et la fermeture de rues.

---

**Conformément à l'article 325 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19), ne peut être pris en considération que les affaires spécifiées dans l'avis de convocation, sauf si tous les membres du conseil sont alors présents et y consentent.**

---

FAIT À MONTRÉAL ce 15 juin 2018.

Geneviève Reeves, avocate  
Secrétaire d'arrondissement